



## AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2016-527 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT N° 2014-515 CONCERNANT  
LA NUMÉROTATION DES IMMEUBLES

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford, lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2016, a adopté le *Règlement n° 2016-527* intitulé « *Règlement n° 2016-527 modifiant le règlement n° 2014-515 concernant la numérotation des immeubles* ».

Ce règlement a pour objet de modifier l'article 6 du *Règlement n° 2014-515 concernant la numérotation des immeubles* relatif à la zone d'installation afin de se modeler aux réalités de son application.

Avis est également donné que ce règlement est disponible pour consultation à la Mairie du Canton de Shefford, au 245 chemin Picard à Shefford, aux heures ordinaires de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Shefford, ce 7 novembre 2016.

**Sylvie Gougeon, gma**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière